

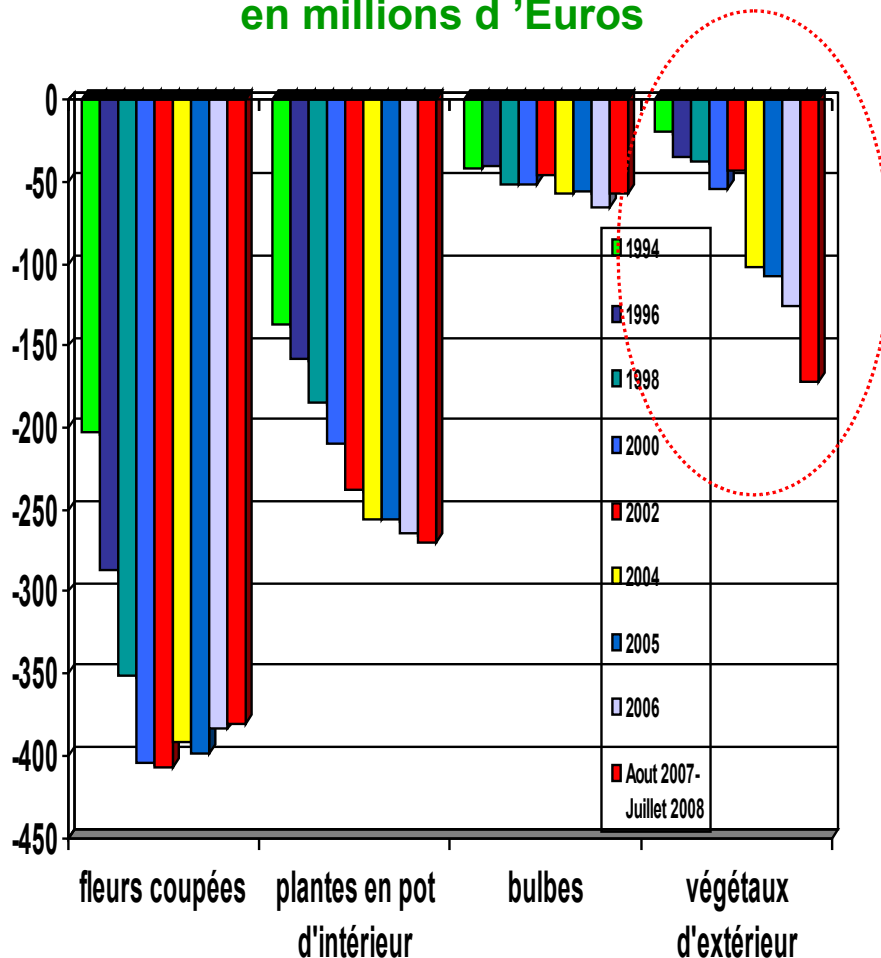


La place des COV dans la valeur des produits importés et exportés en jeunes plants d'ornement d'extérieur

Contexte de l'étude
Hypothèses et méthode
Résultats
Questions

Caroline WIDEHEM
MCF Economie Agrocampus Ouest INHP
Jeudi 26 mars 2009

Solde du commerce extérieur français E-I (Exportations - Importations) en millions d'Euros



Lignes douanières de la rubrique PLANTES VIVANTES (06.02)

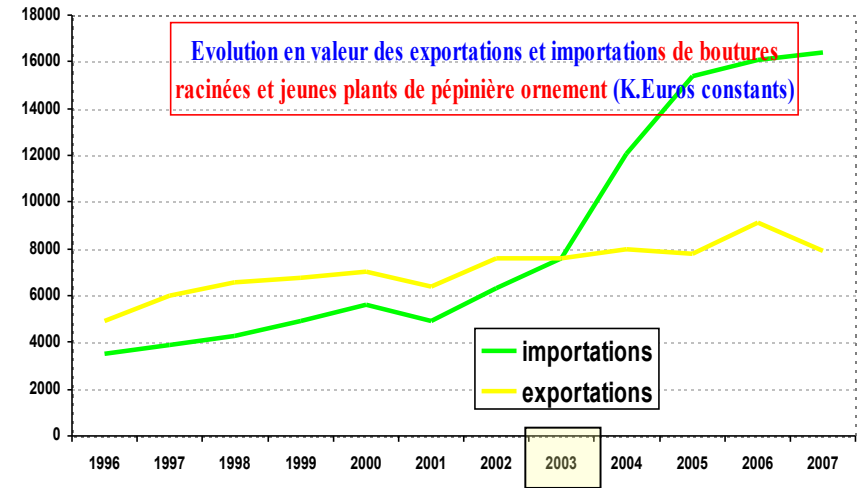
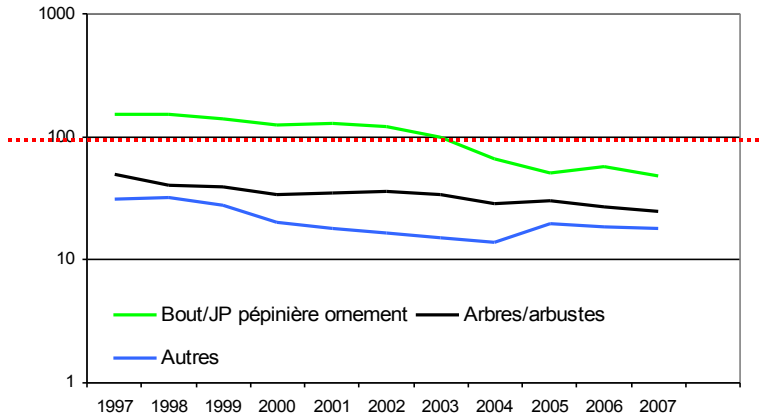
- Boutures de vigne non racinées,
- Greffons et Plants de vigne greffés,
- Autres boutures non racinées et greffons,
- Plants d'ananas,
- Blanc de champignon (mycelium),
- Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'exclusion des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
- Rhododendrons et azalées,
- Rosiers
- Plants de légumes et de fraisiers,
- Plants fruitiers, greffés ou non,
- Plants forestiers
- Autres arbres, arbustes de plein air,
- Plantes vivaces,
- Autres plantes de plein air d'ornement non dénommées ailleurs,
- Jeunes plants d'intérieur,
- Plantes à fleurs d'intérieur,
- Autres plantes d'intérieur

L'étude du solde sur 10 ans montre que sur Rosiers, Vivaces et Rhodo-azalées le solde E-I augmente

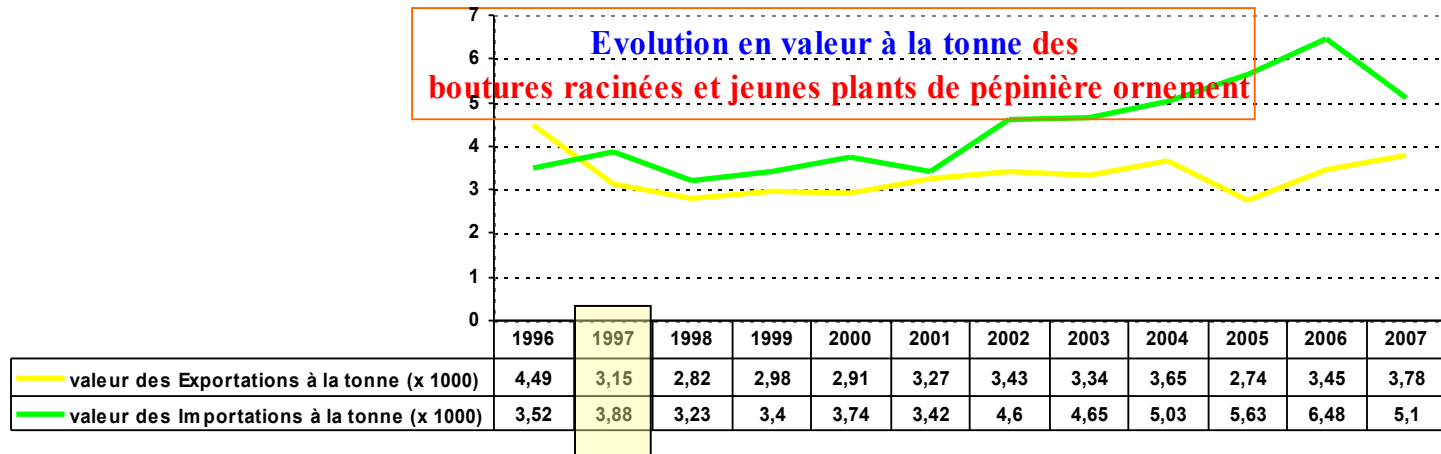
CONTEXTE 2/3

Source : douanes et Medina

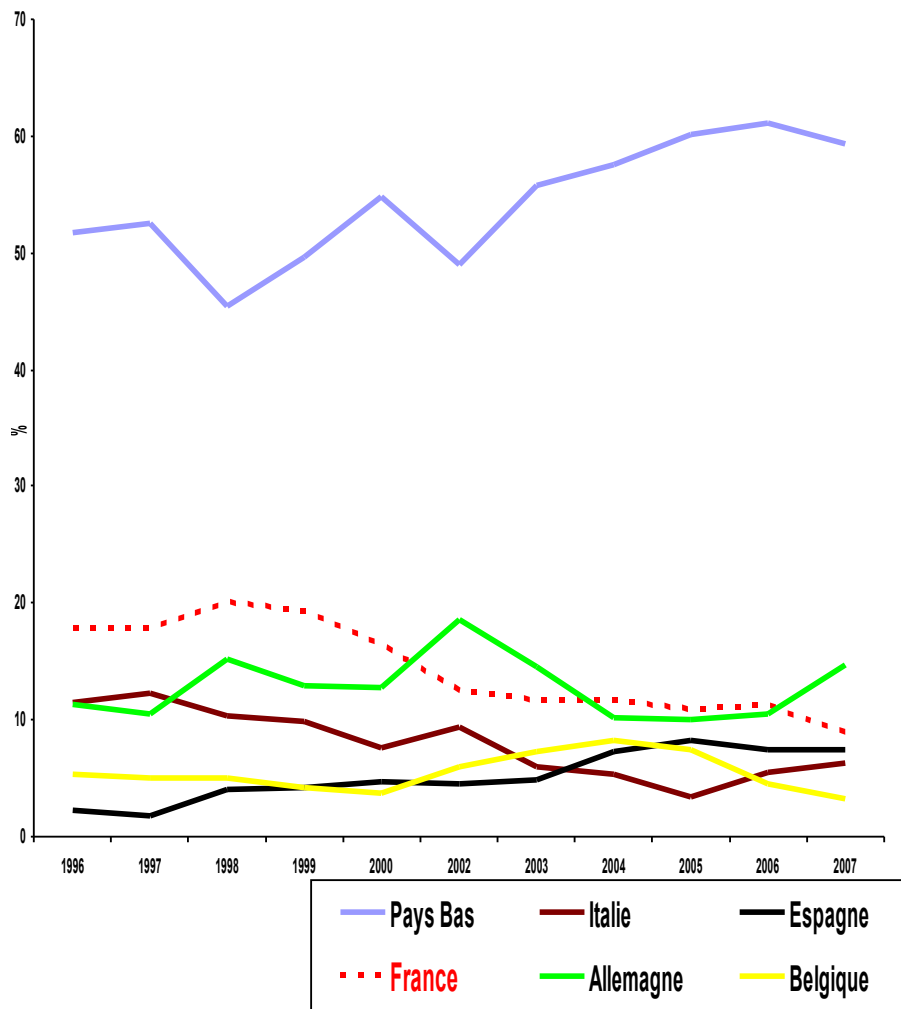
ratio valeurs exportées sur valeurs importées en %
sans rosiers sans rhodo-azalées sans vivaces



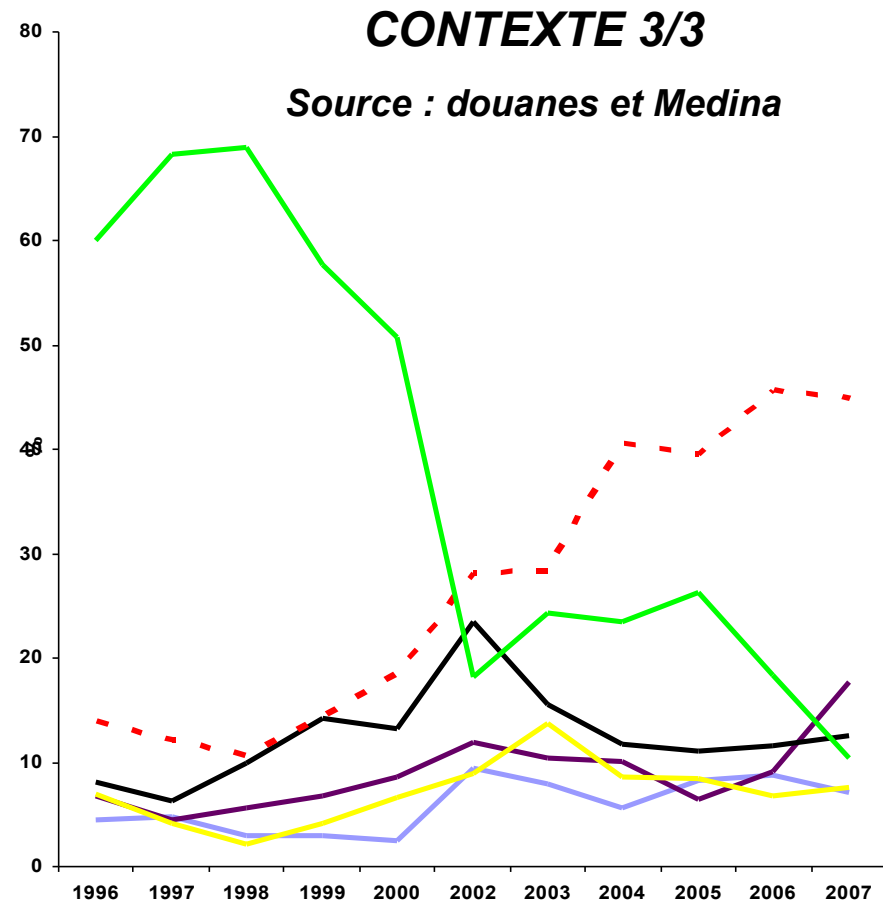
Evolution en valeur à la tonne des
boutures racinées et jeunes plants de pépinière ornement



JP et boutures racinées de pépinière d'ornement : problème de valeur apparent depuis 1997, accentué depuis 2001 et « masqué » car vol export > vol import



JP et bout racinées de pépinière d'ornement (045) : Part de marché (%) en valeur de chaque pays à l'export vers le monde entier



JP et bout racinées de pépinière d'ornement (045) : Part de marché (%) en valeur de chaque pays à l'import en provenance du monde entier

Le secteur du jeune plant et boutures racinées de pépinière d'ornement a été très peu étudié jusqu'à présent malgré sa position stratégique en amont de la filière. Ce marché reste un marché strictement européen : plus de 90% des échanges en valeurs comme en volumes sont réalisés sur le territoire européen.

la France a subi un certain renversement de positionnement concurrentiel sur le marché en valeur :

1997 : 18% des parts de marché à l'export européen

2007 : 8,8% de parts de marché après l'Allemagne (14,8%)

1997 : 14% des importations européennes

2007 elle représente 45% des importations européennes

Ratio valeur de la tonne exportée / valeur de la tonne importée :

1996 un ratio de 127% 2007 un ratio de 54%

Pourtant en volume, la France exporte un peu plus qu'elle n'importe, ce déficit ne peut donc pas s'expliquer par une diminution importante des ventes.

Partant du constat que cette dégradation de la balance commerciale n'est pas un problème de volume de ventes,

Il s'agit de déterminer les raisons de cette érosion de la valeur relative des plants de pépinière exportés par la France vis-à-vis de ceux importés.

Hypothèses et méthode

2 hypothèses sont formulées :

- il s'agit d'un problème de propriété intellectuelle : nous importons "beaucoup" de variétés protégées par COV et/ou marques et il faut payer le surcoût des royalties,
- il s'agit d'un problème de "qualités technologiques" : nous importons des JP dont le processus de production est « *plus couteux* » que pour ceux que l'on exporte

2 types de travaux :

- Une investigation de la base OCVV centrée sur les végétaux de pépinières ornementales
- Une investigation fine par étude de cas auprès de quelques pépinières + une enquête postale (sur tri à partir des DEB) envoyée par la douane à tous les utilisateurs du code 06029045 (boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'exclusion des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers))

Pays horticoles et protection

Source : OCVV, travaux A. Cadic

► Entre 1998 et 2005

5 pays : plus de 100 dépôts/an (NL, DE, US, UK, DK)	80,1%
8 pays : 15 à 100 dépôts /an (FR, JP, BE, IT, AU, IL, ES, NZ)	17,7%
32 pays : moins de 15 dépôts /an	2,2%

16 Taxons les plus importants

Total	NL	DE	DK	FR	UK	BE	IT	ES	USA	JAP	ISR	Autres
Rosa	1352	308	500	220	161	70	32	3	7	12	6	33
Dendranthema	1018	470	27		92	116	176	2	28	107		
Pelargonium	521	68	258	9	36	11	15	15	107		2	
Lilium	456	438							7	4	6	1
Petunia	392	37	76		26	54	19		33	130	7	10
Dianthus	332	33	57			42	52	18	0	2	3	
Impatiens NG	317	81	172						38	4	3	19
Gerbera	296	231	3									
Kalanchoe	238	109	2	116					11			
Anthurium	226	212	1						3			
Euphorbia pulch.	132	18	73	0	2	0	6		19			2
Osteospermum	210	29	68	91		7			7	8		
Verbena	194	32	35	8	10				60	50		10
Zantedeschia	156	73	1						36			46
Calibrachoa	132	19	52				1		22	54	5	
Begonia	140	71	36	11		4	5		12			1

L'analyse suivante porte sur les 16 genres majeurs et les 11 pays qui ont protégé le plus en Europe de 1995 à 2005 (travaux A. Cadic)

Nbre. Var. /Pays (16 taxons)

6132	2316	1358	449	325	310	181	142	134	489	264	32	122
------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	-----

Nbre. Total Var. /Pays

10530	4216	1818	638	400	712	299	194	137	1031	373	156	556
-------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	-----	-----	-----

%Contribution des 16 / Total

58,2	54,9	74,7	70,4	81,3	43,5	60,5	73,2	97,8	47,4	70,8	20,5	21,9
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

%Contribution aux 16 / Pays

37,8	22,1	7,3	5,3	5,1	3,0	2,3	2,2	8,0	4,3	0,5	2,0
------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

%Contribution Pays au Total

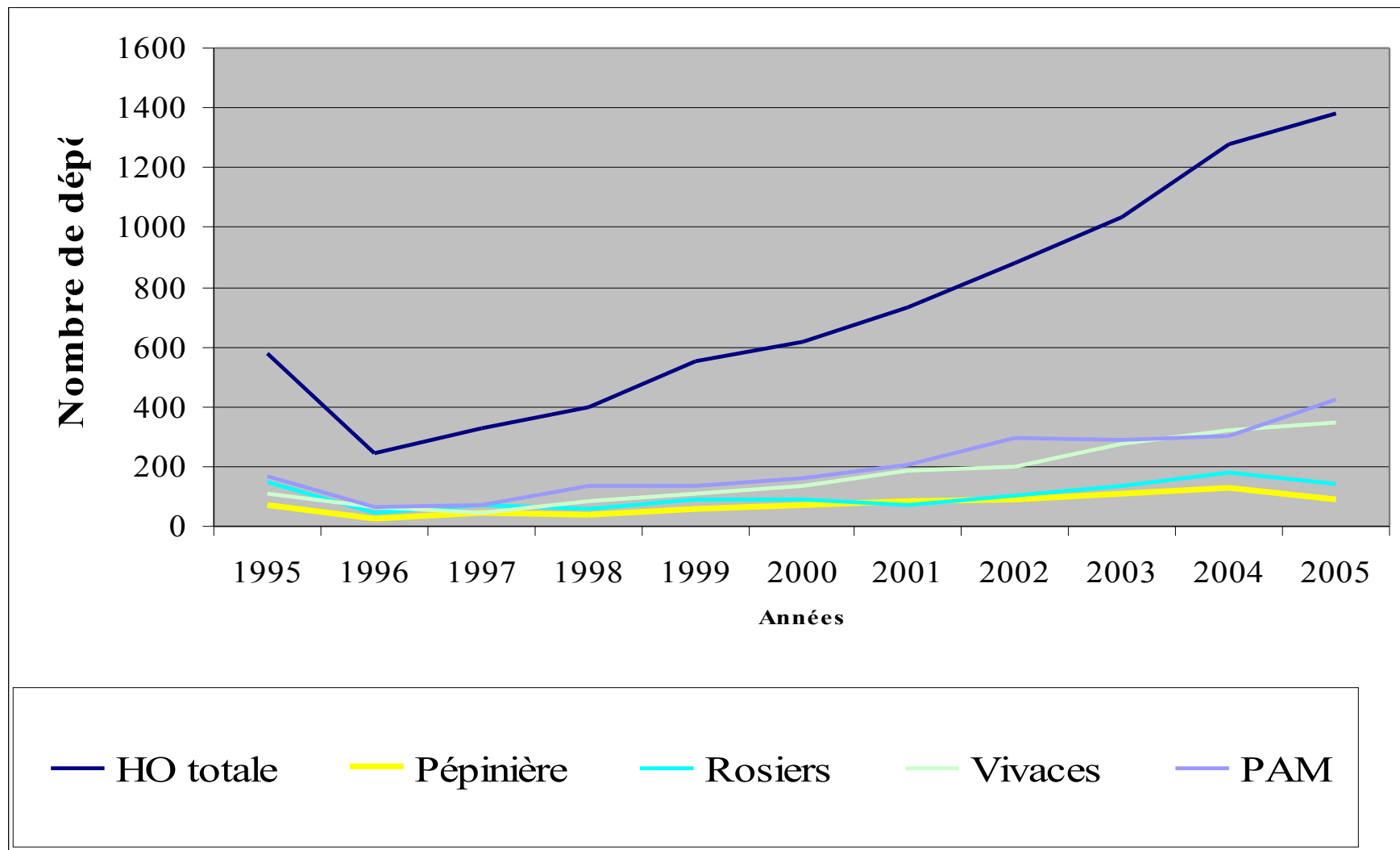
40,0	17,3	6,1	3,8	6,8	2,8	1,8	1,3	9,8	3,5	1,5	5,3
------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Résultats 1 :

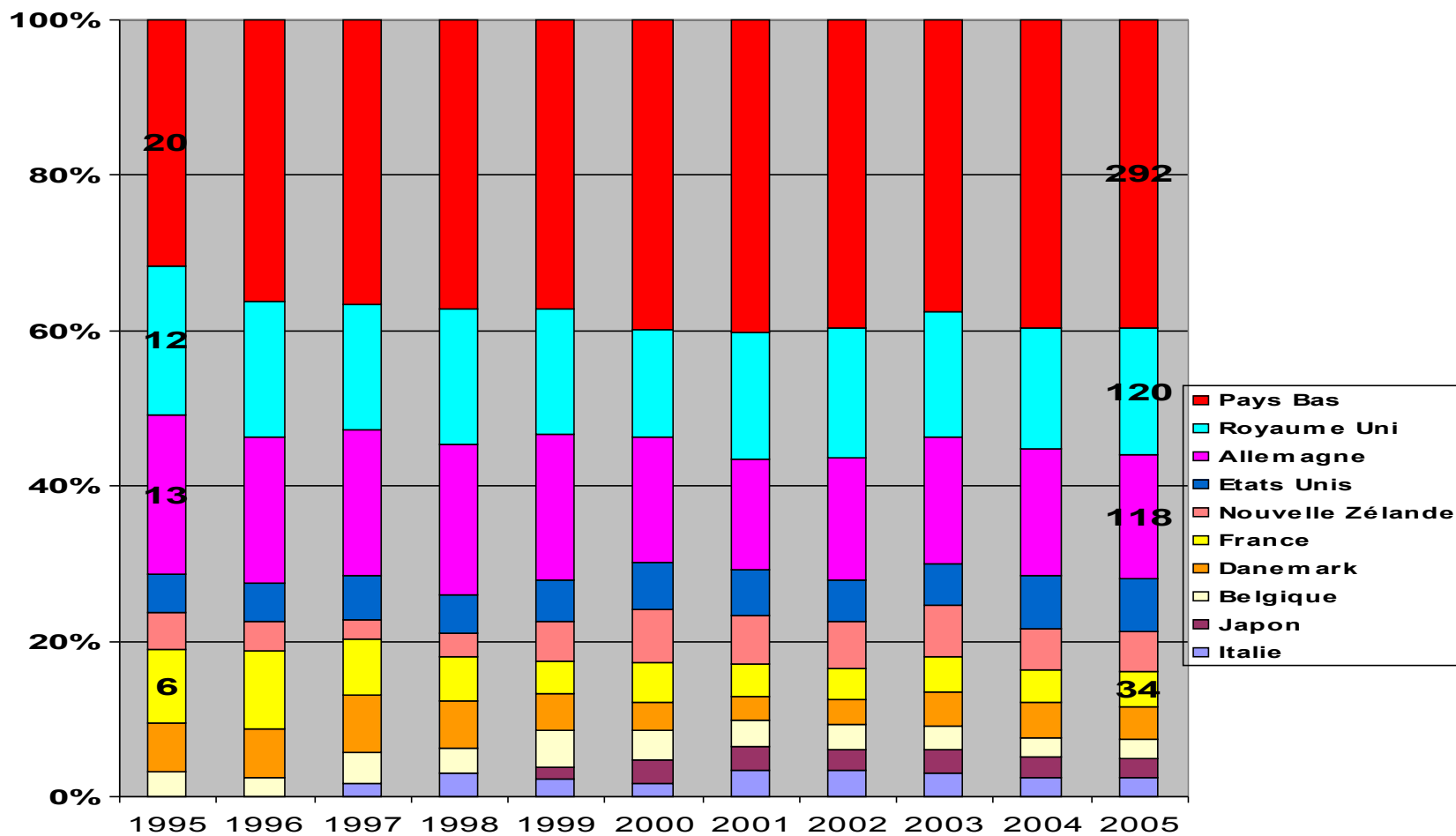
Positionnement français en matière
de propriété intellectuelle en
pépinières ornementales

Evolution des dépôts de COV en horticulture ornementale depuis 1995 (source : tri base ocvv)



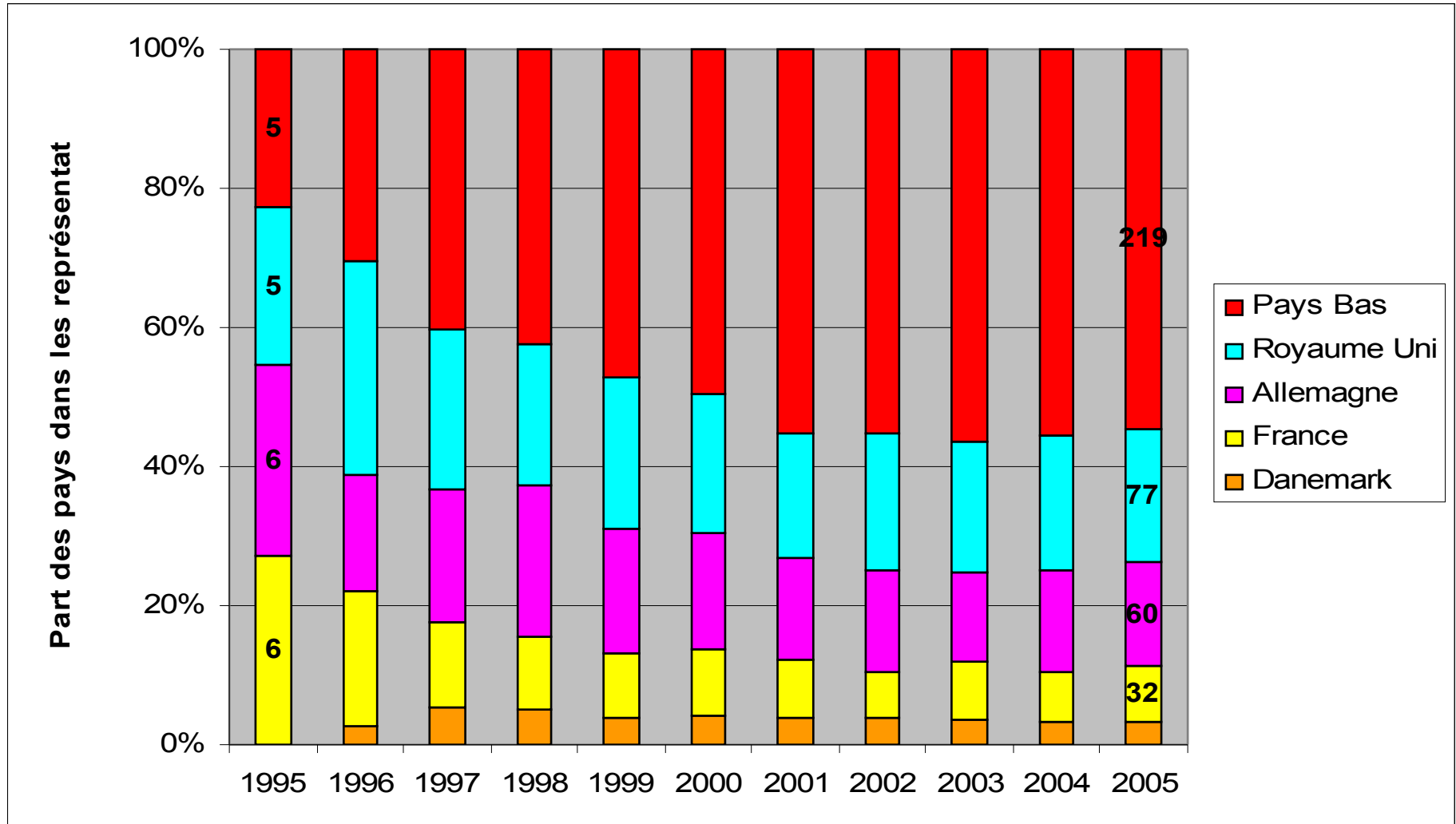
Evolution des dépôts de COV en Europe en pépinière ornementale (% cumulés)

parts de marché des principaux déposateurs (source : analyse base ocvv)
sans rosiers, sans vivaces, sans PAM



Evolution des représentations de COV en Europe en pépinière ornementale (% cumulés)

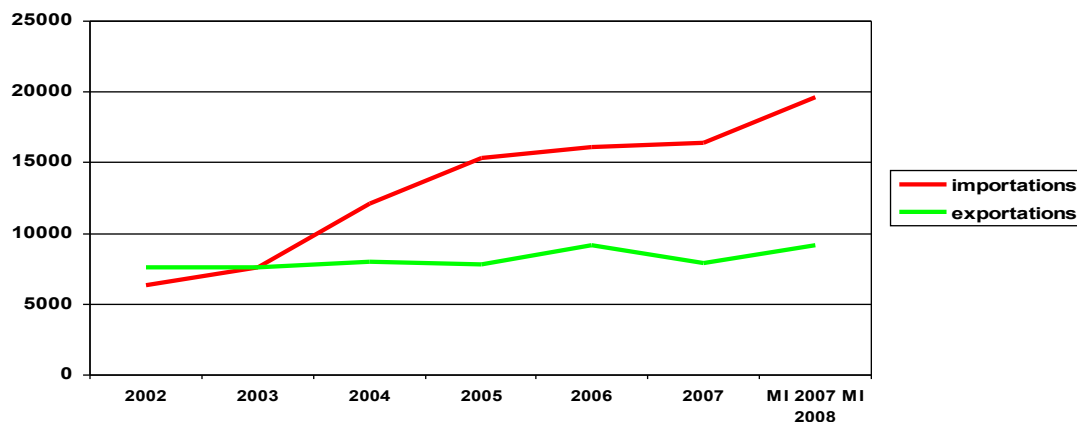
parts de marché des principaux représentants (source : analyse base ocvv)
sans rosiers, sans vivaces, sans PAM



Résultats 2 :

Résultats d'enquête douanes : de la
nécessité à intégrer les PAM et vivaces
à l'analyse

France : boutures racinées et jeunes plants de plein air
(ligne douanière 06029045)
en valeur KE



Les choses se compliquent !

la ligne 045 est utilisée en partie par les Plantes à massif et vivaces

elle n'est pas forcément utilisée par les producteurs et utilisateurs de 045 !!!!

Les importations sont sous évaluées

1. Qui exporte quoi ?

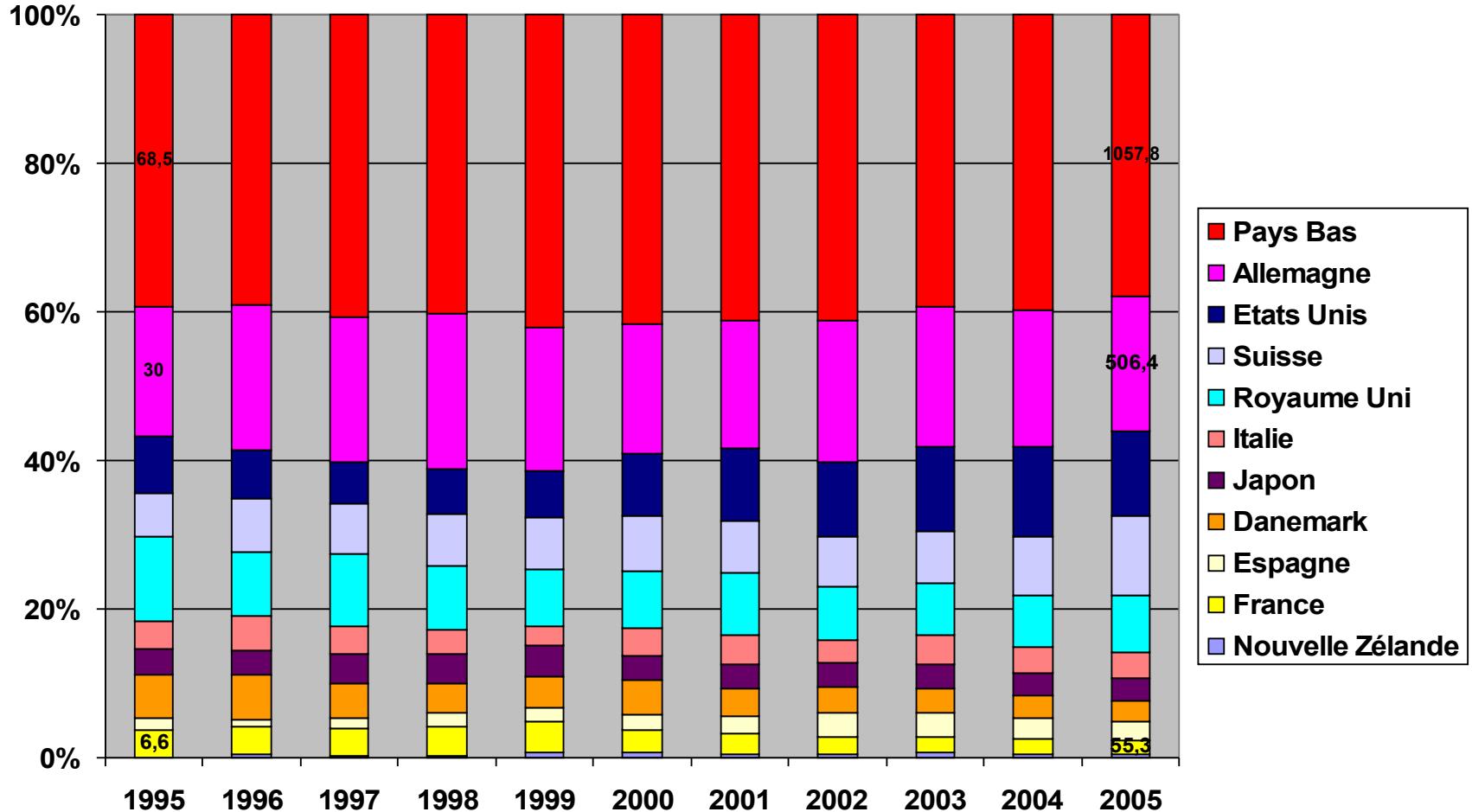
- * Sur la ligne douanière « dédiée » : les exportations en JP de pépinières de 2 entreprises représentent l'ensemble des exportations françaises.
- * **MAIS** : l'enquête montre que entre 6 et 8 pépinières exportent du jeune plant de pépinière mais n'utilisent pas le code « dédié » => **fiabilité de la nomenclature douanière !**

2. Qui importe quoi ?

- * La moitié des questionnaires reçus concernent des producteurs de plantes à massifs et/ou de vivaces et potées fleuries, ils utilisent le code ***045 car il s'agit de celui utilisé par leurs fournisseurs => **fiabilité de la nomenclature douanière !**
- * En ce qui concerne les réponses de pépiniéristes : certains utilisent le code dédié, d'autres celui des « arbres et arbustes de plein air » ou celui des « Autres plantes de plein air d'ornement non dénommées ailleurs » par habitude ou facilité => **fiabilité de la nomenclature douanière !**
- * De plus une spécificité française au niveau de la déclaration des importations => **fiabilité de la nomenclature douanière !**

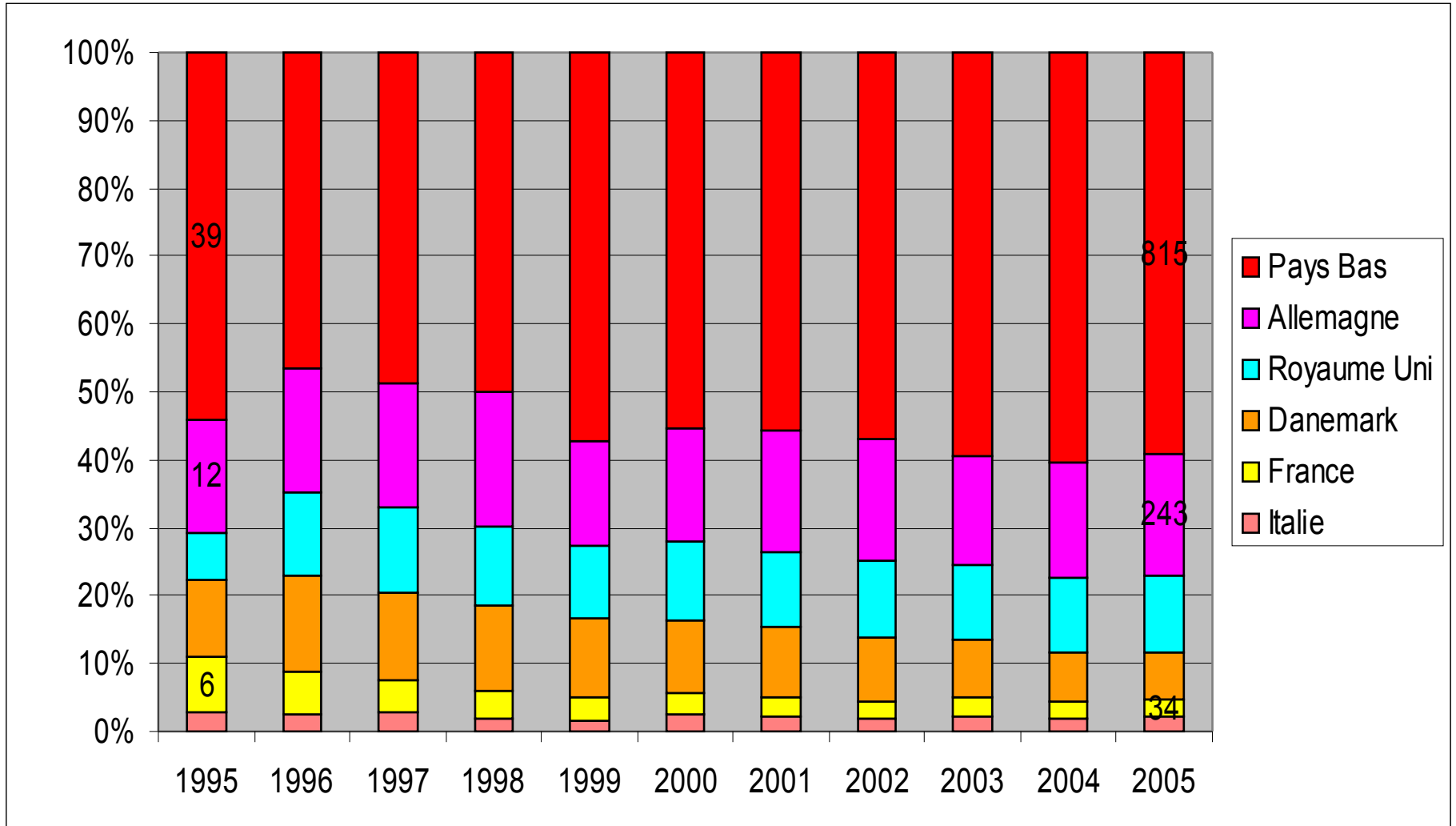
Évolution des parts respectives des pays dans les dépôts de C.O.V. en Europe sur les variétés de plantes à massif et de vivaces (dépôts cumulés).

(source : analyse base ocvv)



**Evolution des représentations de COV en Europe en végétaux d'extérieur
d'ornement part de marché des principaux pays représentants :
pépinière ornementale (sans rosiers) + vivaces + pam**

(% cumulés)



Conclusion

- **Cette situation est dangereuse car elle installe une double dépendance :**
- **l'accès à l'innovation variétale protégée a un coût qui vient alourdir le coût de production du produit**
- **Les pays propriétaires et représentants de la variété sont maîtres de sa diffusion et entendent bien profiter les premiers de la rente liée à la nouveauté. Or l'accès aux innovations variétales est déterminant pour le renouvellement des gammes de produits proposés.**
- **Le manque d'envergure (pas assez de producteurs) de la production française de jeunes plants en plaques d'alvéoles (en particulier) contraint les producteurs à un approvisionnement étranger.**
- **En fait, se privant de toute rente liée à l'innovation et à la propriété industrielle, la France deviendrait peu à peu un gros faiseur de produits à faible valeur ajoutée et condamné à financer du matériel végétal de plus en plus couteux. A terme, la France se prive des retours de capitaux nécessaires aux futurs investissements.**

Remarques

- Les listes de tri (pépinière, PAM, Vivaces) sont disponibles sur demande
- La même analyse est disponible sur les rosiers (presque 13% des var déposées le sont sur rosa)
- Le mécanisme déposateurs-représentant est disponible pour les NL, la France et la GB